Certifiés conformes.

DocuSigned by:
38353A8DC0EB4AD...

SAS APRICITY

Recherche-développement en biotechnologie
10 rue de Penthievre
75008 PARIS

Période : 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable 1

1. Comptes annuels 2

Bilan 3

Compte de résultat 5

Annexe 6

Règles et méthodes comptables 7

Notes sur le bilan 10

Provisions risques 19

Notes sur le compte de résultat 20

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS APRICITY relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	**26 512 770**
Chiffre d'affaires	**810 581**
Résultat net comptable (Perte)	**-2 322 207**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 17/05/2023

Jérôme DAPSALMON
expert-comptable

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	810 581	706 064	104 517	14,80
Production stockée				
Subventions d'exploitation	40 228	39 568	659	1,67
Autres produits	506 687	452 955	53 733	11,86
Total	1 357 496	1 198 587	158 909	13,26
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	1 831 281	881 962	949 319	107,64
Total	1 831 281	881 962	949 319	107,64
MARGE SUR M/SES & MAT	-473 785	316 625	-790 410	-249,64
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	14 048	13 197	851	6,45
Salaires et Traitements	1 106 839	1 015 857	90 982	8,96
Charges sociales	457 253	443 126	14 126	3,19
Amortissements et provisions	418 293	396 429	21 865	5,52
Autres charges	404	30	374	NS
Total	1 996 838	1 868 640	128 198	6,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 470 623	-1 552 015	-918 608	59,19
Produits financiers	61 029	45 230	15 799	34,93
Charges financières	171 126	24 865	146 261	588,21
Résultat financier	-110 096	20 365	-130 461	-640,62
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-2 580 719	-1 531 650	-1 049 069	68,49
Produits exceptionnels	1 130	737	393	53,40
Charges exceptionnelles	640	737	-97	-13,13
Résultat exceptionnel	490		490	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-258 022	-330 311	72 289	-21,89
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 322 207	-1 201 339	-1 120 868	93,30

Voir rapport de l'expert comptable page 2

DocuSign Envelope ID: B617928C-153B-4802-A473-B097D13683EB

APRICITY
Société par actions simplifiée au capital de 696 890,79 euros
Siège social : 10, rue de Penthièvre, 75008 Paris
830 002 788 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 29 JUIN 2023

Le 29 juin 2023, les associés de la Société mentionnés ci-après :

[…]

Détenant collectivement l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (ensemble les « **Associés** »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants, qui ont été mis à leur disposition au siège de la Société dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur :

[…]

Ont pris, conformément aux dispositions statutaires, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (*première décision*) ;

2. Quitus à la Présidente pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (*deuxième décision*) ;

3. Affectation du résultat net déficitaire de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (*troisième décision*) ;

4. Conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce (*quatrième décision*) ;

5. Réduction du capital social de la Société non motivée par des pertes d'un montant nominal de 590,86 par voie d'annulation de 590 860 actions de la Société auto-détenues (*cinquième décision*) ;

6. Constatation de la démission de Madame Danchen Zhao en qualité d'administrateur de la Société (*sixième décision*) ;

7. Nomination de Madame Katrin Vatiska en qualité d'administrateur de la Société (*septième décision*) ;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités (*huitième décision*).

Il est précisé que la société Mazars, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été dûment informé des présentes.

[…]

Première décision

(Approbation des comptes annuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

Les Associés, à l'unanimité, connaissance prise du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes,

Décident d'approuver les comptes annuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils leur ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes annuels, ces derniers se soldant par une perte de 2 322 207,04 euros.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Deuxième décision

(Quitus à la Présidente pour l'exercice clos le 31 décembre 2022)

Les Associés, à l'unanimité, connaissance prise du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes,

décident de donner quitus entier et sans réserve à la Présidente de l'exécution de son mandat social pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Troisième décision

(Affectation du résultat net déficitaire de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

Les Associés, à l'unanimité, connaissance prise du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes,

arrêtent le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de 2 322 207,04 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

décident, sur proposition de la Présidente, d'affecter et de répartir ce résultat de la façon suivante :

Perte	2 322 207,04 euros
Affectation à la réserve légale	0 euro
Solde	(2 322 207,04) euros
Report à nouveau antérieur	(5 269 695,82) euros
Autres réserves	0 euro
Bénéfice distribuable	0 euro
Dividende distribué	0 euro
Perte affectée en report à nouveau	2 322 207,04 euros
Report à nouveau après affectation	(7 591 902,86) euros

décident qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, il ne sera ainsi distribué aucun dividende,

rappellent qu'en application de l'article 243 bis du code général des impôts, aucun dividende n'a été mis en distribution par la Société depuis sa création,

constatent qu'en conséquence de ce qui précède, les capitaux propres de la Société sont d'un montant de 23 778 625,58 euros.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Quatrième décision

(Conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce)

Les Associés, à l'unanimité, connaissance prise du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce,

approuvent en tant que de besoin ledit rapport et l'ensemble des conventions qui y sont mentionnées.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Cinquième décision

(Réduction du capital social de la Société non motivée par des pertes d'un montant nominal de 590,86 euros par voie d'annulation de 590 860 actions de la société auto-détenues)

Les Associés, à l'unanimité, connaissance prise du rapport de la Présidente et du rapport spécial du Commissaire aux comptes,

après avoir constaté que le capital social est entièrement libéré,

décident d'annuler 590 860 actions ordinaires de la Société détenues par elle-même, conformément aux dispositions de l'article L. 225-204 du code de commerce,

décident, en conséquence, de réduire le capital social de la Société d'un montant nominal de 590,86 euros par voie d'annulation de 590 860 actions ordinaires de la Société détenues par elle-même (la « **Réduction de Capital** »),

décident que le montant de cette Réduction de Capital sera affecté au compte « *Prime d'émission* » inscrit au passif du bilan de la Société,

prennent acte que cette Réduction de Capital n'étant pas motivée par des pertes, les créanciers de la Société dont la créance est antérieure à la date de dépôt au greffe des présentes décisions unanimes pourront former opposition à la réduction de capital conformément aux dispositions de l'article L. 225-205 du code de commerce,

rappellent que la Réduction de Capital sera en conséquence réalisée :

- en cas d'absence d'opposition de créanciers sociaux durant le délai d'opposition de vingt (20) jours prévu aux termes des articles L. 225-205 et R. 225-152 du code de commerce, à l'expiration dudit délai, étant précisé que celle-ci résultera de l'absence de réception par la Société d'une opposition sous la forme d'une assignation de la Société devant le Tribunal de commerce de Paris par les créanciers sociaux pendant ledit délai ; ou

- en cas d'opposition de créanciers sociaux durant le délai d'opposition de vingt (20) jours prévu aux termes des articles L. 225-205 et R. 225-152 du code de commerce, à la date (x) de l'obtention du rejet de cette opposition par le Tribunal de commerce de Paris ou de l'abandon de cette demande par le créancier concerné, ou (y) du paiement par la Société de la créance du créancier opposant concerné ou (z) de la constitution de garanties suffisantes par la Société pour assurer le paiement de la créance du créancier opposant concerné,

décident de donner tous pouvoirs à la Présidente à l'effet de constater la réalisation définitive de la Réduction de Capital et de modifier en conséquence les statuts de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Sixième décision

(Constatation de la démission de Madame Danchen Zhao en qualité d'administrateur de la Société)

Les Associés, à l'unanimité, connaissance prise du rapport de la Présidente,

prennent acte de la démission de Madame Danchen Zhao de ses fonctions d'administrateur de la Société, avec effet à compter de ce jour.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Septième décision

(Nomination de Madame Katrin Vatiska en qualité d'administrateur de la Société)

Les Associés, à l'unanimité, connaissance prise du rapport de la Présidente,

décident de nommer, pour une durée indéterminée à compter de ce jour, en remplacement de Madame Danchen Zhao :

Madame Katrin Vatiska
Née le 6 mars 1988 à Tartu (Estonie)
De nationalité finlandaise
Haselstrasse 6, Bottmingen 4103, Suisse

en qualité d'administrateur de la Société.

Il est précisé que Madame Katrin Vatiska a fait savoir par avance à la Société qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré n'être frappée d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Huitième décision

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Les Associés, à l'unanimité, en conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent,

donnent tous pouvoirs à la Présidente à l'effet de prendre toutes décisions utiles pour la mise en œuvre des présentes et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire,

donnent tous pouvoirs et autorisations à :

LEXTENSO
La Grande Arche, Paroi Nord
1 Parvis de la Défense 92044 Paris – La Défense

pour accomplir toutes formalités, dépôts, enregistrements, immatriculations, modifications et radiations au registre du commerce et des sociétés, et plus généralement faire le nécessaire y compris par voie électronique.

La présente décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Extrait certifié conforme

Par : _____
Le Président

APRICITY
Société par actions simplifiée au capital de 696 890,79 euros
Siège social : 10, rue Penthièvre, 75008 Paris
830 002 788 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter le présent rapport pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Le présent rapport est établi en application de l'article 23.4 des statuts de la Société.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

➢ Activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, l'activité de la Société a été marquée par les événements suivants :

- La Société a véritablement trouvé son marché et son offre est appréciée tant en termes de services que de positionnement prix. L'année 2022 s'est clos avec un revenu total de 3,8M€ nets (4,1M€ bruts) et l'activité a augmenté de 45% entre 2021 et 2022. Après une croissance régulière sur la première partie de l'année, la croissance a été plus irrégulière sur le deuxième semestre 2022.

- La Société distribue ses services via trois routes d'acquisition distinctes : le don d'ovocytes représente 51% du chiffre d'affaires 2022 (+23% versus 2021), le canal B2B (clients entreprise) représente 32% du chiffre d'affaires de la Société (+85% versus 2021) et la vente en direct (B2C) est le canal qui a le plus progressé avec 17% du chiffre d'affaires de la Société et +200% versus 2021.

- L'activité de don d'ovocytes étant désormais pleinement intégrée, l'activité d'Altrui Ltd a été intégralement transférée à Apricity Fertility UK Ltd et les deux sociétés ont été fusionnées.

- Dans le cadre de son activité B2B, la Société a signé deux contrats majeurs avec la plate-forme d'*employee benefit Reward Gateway* et le broker *Mercer Marsh Benefit*. L'objectif de ces partenariats est d'offrir le service Apricity aux grands comptes clients de ces partenaires.

- La Société délivre des taux de succès supérieurs à la moyenne des cliniques de fertilité traditionnelles.

- A fin décembre 2022, la Société Apricity Fertility UK Ltd avait contribué à la naissance de plus de 80 bébés.

- La Société a racheté en mai 2022 la société Woom Fertility S.L., une société espagnole développant et distribuant une application mobile pour les personnes souhaitant tomber

enceintes, avec l'objectif de proposer aux 50% d'utilisatrices challengées dans leur fertilité un diagnostic et/ou un traitement avec Apricity. Apricity SAS a créé en septembre 2022 une filiale en Espagne, Apricity Fertility Spain S.L.U., pour lancer son service en Espagne.

- La Société avait préalablement levé un tour B d'un montant de 16.4m€ auprès de MTIP Fund II SCSp et Iris Fund I F.C.R.E. en août 2022.

- La Société comptait en décembre 2022 un effectif de 61 salariés.

Il est également à noter que :

- le 6 mai 2022, les associés de la Société de convertir 46 520 actions ordinaires de la Société en 2 000 360 actions de préférence de catégorie « O-2 » de la Société, engendrant une augmentation de capital d'un montant nominal de 1 953,84 euros, par incorporation d'une somme équivalente prélevée sur le compte « Prime d'émission » ;

- le 24 mai 2022, les associés de la Société ont décidé d'augmenter le capital social, en numéraire, d'un montant nominal de 23 255,81 euros par émission de 23 255 810 actions ordinaires, en rémunération de l'apport de la pleine et entière propriété de 6 487 976 actions ordinaires de la société Woom Fertility S.L. ;

- le 24 mai 2022, les associés de la Société ont décidé d'augmenter le capital social, en numéraire, d'un montant nominal de 11 627,90 euros, par émission de 11 627 900 actions de préférence de catégorie « E » au prix de souscription de 0,043 euros (prime d'émission incluse), dont la souscription a été réservée à B.C. Begin Capital Limited et Brightcap Ventures Coöperatief U.A. ;

- le 10 août 2022, les associés de la Société ont décidé d'augmenter le capital social, en numéraire, d'un montant nominal de 237 633,49 euros, par émission de 237 633 490 actions de préférence de catégorie « B-1 » au prix de souscription de 0,069 euros (prime d'émission incluse), dont la souscription a été réservée à MTIP Fund II SCSp et Iris Fund I F.C.R.E. ;

- le 10 août 2022, les associés de la Société ont décidé de procéder à la conversion de 10 968 892 actions ordinaires de la Société en 10 968 892 actions de préférence de catégorie « B-2 » de la Société ; et

- le 10 août 2022, les associés de la Société ont décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant nominal de 296,03 euros par voie d'annulation de 296 030 actions ordinaires de la Société auto-détenues.

➢ <u>Présentation des comptes sociaux au 31 décembre 2022</u>

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Ils vous sont présentés dans les documents mis à votre disposition, notamment dans l'annexe du bilan et du compte de résultat et dans le rapport du Commissaire aux comptes.

Concernant le compte de résultat, ils font apparaître les éléments suivants :

	31/12/2022	**31/12/2021**
Produits d'exploitation	1 357 496,09 €	1 198 587,26 €
Charges d'exploitation	3 828 118,81 €	2 750 601,77 €

Soit Résultat d'exploitation	**-2 470 622,72 €**	**-1 552 014,51**
Produits financiers	61 029,42 €	45 230,09 €
Charges financières	171 125,90 €	24 865,40 €
Soit résultat courant	**-2 580 719,20 €**	**-1 531 649,82 €**
Résultat exceptionnel	490,16 €	-
Crédit d'impôt recherche	258 022,00 €	330 311 €
Soit perte de l'exercice	**-2 322 207,04 €**	**-1 201 338,82 €**

Le montant des capitaux propres a quant à lui varié comme suit au cours de l'exercice écoulé :

Capitaux propres en début d'exercice	**7 279 698,71 €**
Augmentation de capital du 11/02/2022 -Capital	21 478,96 €
Augmentation de capital du 11/02/2022 – Prime d'émission	902 120,74 €
Augmentation de capital par incorporation du 06/05/2022	1 953,84 €
Incorporation prime d'émission du 06/05/2022	-1 953,84 €
Augmentation de capital du 26/05/2022 - Capital	23 255,81 €
Augmentation de capital du 26/05/2022 – Prime d'émission	976 744,02 €
Augmentation de capital du 26/05/2022 – capital	11 627,90 €
Augmentation de capital du 26/05/2022 – prime d'émission	488 372,10 €
Augmentation de capital du 31/08/2022 – capital	237 633,49 €
Augmentation de capital du 31/08/2022 – prime d'émission	16 159 077,32 €
Réduction de capital du 26/09/2022	296,03 €
Incorporation prime d'émission du 26/09/2022	-296,03 €
Achats d'actions par des salariés	9 196,10 €
Achat d'actions par MTIP/IRIS	11 086,71 €
Achat d'action Justin Wheatley	2 000,00 €
Rachats d'actions auprès de salariés ayant quitté leurs fonctions au cours de l'exercice	-21 459,24 €
Résultat de l'exercice	-2 322 207,04 €
Capitaux propres en fin d'exercice	**23 778 625,58 €**

➢ Proposition d'affectation du résultat net déficitaire

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat net déficitaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Perte de l'exercice	2 322 207,04 euros
Affectation à la réserve légale	0 euro
Solde	(2 322 207,04) euros
Report à nouveau antérieur	(5 269 695,82) euros
Autres réserves	0 euro
Bénéfice distribuable	0 euro
Dividende distribué	0 euro
Perte affectée en report à nouveau	(2 322 207,04) euros
Report à nouveau après affectation	**(7 591 902,86) euros**

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE LE 31 DECEMBRE 2022

L'activité de la Société s'est poursuivie depuis le 1er janvier 2023 et a été marquée par les événements suivants :

- Depuis le 1er janvier 2023, et dans la continuation du deuxième semestre 2022, l'activité de la Société connaît une croissance moins rapide que prévue, même si le mois de mars a été le meilleur mois en termes de revenus bruts depuis la création de la Société. La Société connaît notamment une augmentation du taux d'annulation et de demande de remboursement très nette, qui affecte ses revenus nets. En particulier, les ventes B2B ont ralenti sur le début de l'année 2023, tandis que le B2C augmente significativement.

- La Société a contribué depuis son lancement à la naissance de 114 bébés et 66 patientes sont actuellement enceintes. La Société accompagne environ 435 patientes dans leur traitement de fertilité (soit +30% vs la même période l'année dernière).

- La Société a officiellement lancé son service en Espagne en janvier 2023.

- Le groupe compte à ce jour un effectif de 61 personnes en France, en Espagne, en Bulgarie et au Royaume-Uni. L'équipe de direction a évolué : (i) Madame Ghislaine Colella qui était *Chief Growth Officer* devient *advisor* de la Société et son rôle a été scindé en deux, (ii) Madame Nicole Campbell-Leeds est arrivée en janvier 2023 au poste de *Head of Marketing* et (iii) Madame Caroline Cook est arrivée en février 2023 au poste de *Head of Acquisition*.

- Enfin, la Société a poursuivi ses développements technologiques et sa digitalisation. Les taux de succès de la Société sont excellents et bien supérieurs au taux moyen du marché britannique (avec un taux de grossesse clinique de 47% toutes catégories confondues, à comparer à 31% pour les cliniques traditionnelles).

- La Société a souscrit en mai 2023 un emprunt de 1M€ auprès de la BNP, en complément de sa levée de fond d'août 2022, ainsi qu'un Prêt Projet Innovation auprès de la BPI pour un montant initial de 600 000 € et un complément de 400 000 € à l'achèvement des travaux.

Concernant son capital, la Société a procédé aux opérations suivantes :

- le 6 mai 2023, la Présidente de la Société a constaté que la période d'acquisition des actions gratuites attribuées le 6 mai 2022 était terminée, et qu'en conséquence les bénéficiaires de cette attribution ayant conservé la qualité de salariés de la Société ou d'une de ses filiales étaient devenus automatiquement et définitivement titulaires des actions ordinaires de la Société qui leur avaient été attribuées ; ces 6 880 000 actions ordinaires ont pour partie été prélevées sur les actions détenues par la Société (à hauteur de 201 920 actions ordinaires), et pour partie émises dans le cadre d'une augmentation de capital par incorporation d'une partie de la prime d'émission (à hauteur de 6 678 080 actions ordinaires).

3. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Le deuxième semestre 2022 et le début d'année 2023 ayant été décevants en termes de croissance, la Société a prévu d'ajuster sa structure de coûts et de prioriser ses projets et développements.

4. INFORMATIONS SPECIFIQUES AUX SOCIETES DONT LES COMPTES FONT L'OBJET D'UNE CERTIFICATION PAR UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

➢ Information sur les délais de paiement des fournisseurs (articles L. 441-6-1, D. 441-6 du code de commerce)

Nous vous informons que le système comptable de la Société ne permet pas de délivrer l'information sur les délais de paiement des fournisseurs prévue aux articles L. 441-6-1 et D. 441-6 du code de commerce.

- Information sur les délais de paiement des clients

La Société ne procède à aucune facturation excepté à ses filiales lors du calcul du « *transfer pricing* ».

- Information sur les prêts à moins de deux ans consentis à des sociétés liées (article L. 511-6 du code monétaire et financier)

La Société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans « *à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant* ».

5. PARTICIPATIONS ET FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE

- Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prise du contrôle de telles sociétés (article L. 233-6 du code de commerce)

Néant.

- Activité des filiales au cours de l'exercice (article L. 233-6 du code de commerce)

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 100 % du capital de la société de droit anglais Apricity Fertility UK (enregistrée sous le numéro 11402698 auprès de la Companies House), qui détenait elle-même 100 % du capital de la société de droit anglais Altrui Limited (enregistrée sous le numéro 07240881 auprès de la Companies House). L'activité de don d'ovocytes étant désormais pleinement intégrée, Altrui Ltd et Apricity Fertility UK Ltd ont fusionné en janvier 2022. A ce titre une dépréciation exceptionnelle de 976.914 € (liée à la valorisation d'Altrui Ltd dans les comptes d'Apricity Fertility UK Ltd suite à son acquisition en 2018) a été constatée, en raison de la cessation d'activité d'Altrui Ltd.

Apricity Fertility UK emploie 32 salariés (31.12.2022) et exerce une activité de clinique satellite. Elle a clôturé son dernier exercice le 31 décembre 2022 (audités et non approuvés), lequel fait ressortir les éléments suivants :

	31/12/2022	**31/12/2021**
Chiffre d'affaires net	3 517 341 €	2 187 897 €
Produit d'exploitation	3 521 474 €	2 281 487 €
Charges d'exploitation	(5 762 257 €)	(4 693 722 €)
Soit résultat d'exploitation	**(2 240 783 €)**	**(2 412 335 €)**
Produits financiers	0 €	0 €
Charges financières	0 €	0 €
Soit résultat courant avant impôt	**(2 240 783 €)**	**(2 412 235 €)**
Produits exceptionnels	106 €	0 €
Charges exceptionnelles	(976 914 €)	0 €
Soit (bénéfice / perte)	**(3 217 591 €)**	**(2 412 235 €)**

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 99.20 % du capital de la société de droit Espagnol Woom Fertility S.L (enregistrée sous le numéro B87410056), qui détenait elle-même 100 % du capital de la société de droit bulgare Health EOOD (enregistrée sous le numéro UIC 206098302).

Woom Fertility S.L emploie 3 salariés (31.12.2022) et exerce une activité de clinique satellite. Elle a clôturé son dernier exercice le 31 décembre 2022 (audités et non approuvés), lequel fait ressortir les éléments suivants :

	31/12/2022	**31/12/2021**
Produits d'exploitation	395 139,29 €	661 089,30 €
Charges d'exploitation	1 223 508,2 €	1 957 086,62 €
Soit Résultat d'exploitation	**-828 368,94 €**	**-1 295 997,32**
Produits financiers	0 €	0 €
Charges financières	14 277,38 €	25 517,82 €
Soit résultat courant	**-842 646,32 €**	**-1 321 515,14 €**
Résultat exceptionnel	0 €	-
Crédit d'impôt recherche	0 €	0 €
Soit perte de l'exercice	**-842 646,32 €**	**-1 321 515,14 €**

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 100 % du capital de la société de droit Espagnol Apricity Fertility S.L.U (enregistrée sous le numéro B10728459).

Apricity Fertility S.L.U emploie 5 salariés (31.12.2022) et exerce une activité de clinique satellite. Elle a clôturé son dernier exercice le 31 décembre 2022 (audités et non approuvés), lequel fait ressortir les éléments suivants :

	31/12/2022
Produits d'exploitation	380 €
Charges d'exploitation	129 544,98 €
Soit Résultat d'exploitation	**-129 164,98 €**
Produits financiers	0 €
Charges financières	0 €
Soit résultat courant	**-129 164,98 €**
Résultat exceptionnel	0 €
Crédit d'impôt recherche	0 €
Soit perte de l'exercice	**-129 164,98 €**

- Informations données sur des participations croisées (article L. 233-12 du code de commerce)

Néant.

- Aliénation d'actions pour régulariser les participations croisées (articles L. 233-30 et R. 233-19 du code de commerce)

Néant.

- Activités en matière de recherche et développement (article L. 232-1 du code de commerce)

La Société a une importante activité en matière de recherche et développement. L'équipe parisienne est composée d'une équipe produit, une équipe tech et une équipe Intelligence Artificielle. Les deux premières travaillent à l'élaboration d'une plateforme de gestion des patients en fertilité, accessible par les patients au travers d'une application mobile et par l'équipe « *care* » au travers d'une interface Web. Cette plate-forme permet de coordonner les traitements et les informations patients. L'équipe Intelligence Artificielle est composée de *data scientists* qui élaborent des algorithmes, basés sur les données anonymisées de patients de différents centres, pour optimiser différentes étapes du traitement.

La Société est innovante, a été soutenue par la BPI dans le cadre du projet Healthchain et bénéficie du Crédit Impôt Recherche.

6. ACTIONNARIAT SALARIE

➢ État de la participation des salariés (article L. 225-102 du code de commerce)

Au 31 décembre 2022, la participation collective des salariés au capital de la Société se décomposait comme suit :

- 57 226 038 actions ordinaires détenues en leur nom propre par des salariés de la Société ou de ses filiales, représentant 8,29% du capital et des droits de vote de la Société (sur une base non pleinement diluée) ;

- 10 673 469 actions de préférence de catégorie « O-1 » détenues en leur nom propre par des salariés de la Société ou de ses filiales, représentant 1,55% du capital et des droits de vote de la Société (sur une base non pleinement diluée) ;

- 62 955 000 actions de préférence de catégorie « O-2 » détenues en leur nom propre par des salariés de la Société ou de ses filiales, représentant 9,12% du capital et des droits de vote de la Société (sur une base non pleinement diluée) ; et

- 6 880 000 actions ordinaires attribuées à titre gratuit aux salariés de la Société ou de ses filiales, représentant 1,00% du capital et des droits de vote de la Société (sur une base non pleinement diluée),

soit une participation totale des salariés au capital de la Société à hauteur de 19,95 % du capital et des droits de vote de la Société (sur une base non pleinement diluée).

7. SITUATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

➢ Présidente

La Présidente, Madame Caroline Noublanche, a été nommée pour une durée indéterminée par décision de l'associé unique de la Société en date du 29 mai 2018.

Il n'a été nommé aucun Directeur Général au sein de la Société.

➢ Commissaire aux comptes

Dans les statuts constitutifs du 30 mai 2017 :

- Mazars a été désignée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société ; et

- CBA a été désignée en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société.

Leurs mandats s'achèveront au terme de la réunion au cours de laquelle la collectivité des associés se prononcera sur les comptes du sixième exercice de leur mandat, c'est-à-dire en principe sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

8. DIVERS

➢ Distributions de dividendes (article 243 bis du code général des impôts)

Nous vous rappelons que la Société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois exercices précédents.

- État des cautionnements, avals et garanties et des sûretés

Néant.

- Dépenses non déductibles fiscalement (articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts)

En application des dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous indiquons qu'il n'y a pas de dépenses et charges non déductibles au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Contrôle des pratiques anticoncurrentielles (article L. 464-2, I alinéa 5 du code de commerce

Nous vous informons que la Société n'a pas fait l'objet de condamnation mentionnée à l'article L. 464-2 du code de commerce.

9. AUTRES RAPPORTS

- Contrôle des commissaires aux comptes

Concomitamment au présent rapport, nous vous communiquons le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice considéré.

- Conventions réglementées intervenues pendant l'exercice (article L. 227-10 du code de commerce)

Concomitamment au présent rapport, nous vous communiquons le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce.

- Rapport complémentaire de la Présidente s'il a été fait usage des délégations qui lui ont été consenties en matière d'augmentation de capital (L. 225-129-5 du code de commerce)

Néant.

- Rapport spécial relatif aux opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants (article L. 225-184 du code de commerce)

La Société n'ayant réalisé aucune opération au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants, nous n'avons établi aucun rapport spécial à ce titre.

- Rapport spécial relatif aux attributions d'actions gratuites au personnel salarié et aux dirigeants (article L. 225-197-4 al.1 du code de commerce)

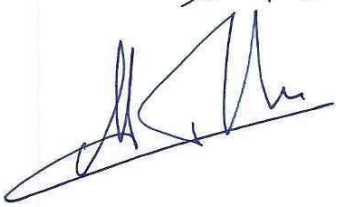
Concomitamment au présent rapport, nous vous communiquons le rapport de la Présidente sur les attributions gratuites d'actions effectuées au profit des salariés et des dirigeants ne détenant pas plus de 10 % du capital social, de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le texte des projets de décisions qui seront soumises à votre approbation est joint au présent rapport.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes les questions que pourraient susciter les comptes qui viennent de vous être présentés et vous fournir toutes informations complémentaires sur l'activité de la Société.

La Présidente

le 16/6/2023



DocuSign Envelope ID: 51D737D5-E35B-4668-B641-6D406471D0BD

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

APRICITY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

APRICITY

Société par actions simplifiée au capital de 696 890,79 €
Siège social : 30, rue Fortuny - 75017 Paris
RCS Paris : 830 002 788

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société APRICITY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APRICITY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les

plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les immobilisations financières, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 5,2 millions d'euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note sur les « Immobilisations financières » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à examiner le caractère approprié des méthodes comptables et la documentation démontrant ses approches d'évaluation des titres de participation et nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 16 juin 2023.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies

DocuSign Envelope ID: 51D737D5-E35B-4668-B641-6D406471D0BD

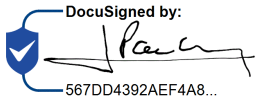
dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 21 juin 2023



Jean-Claude PAULY

SAS APRICITY

Recherche-développement en biotechnologie
10 rue de Penthievre
75008 PARIS

Période : 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable 1

1. Comptes annuels 2

Bilan 3

Compte de résultat 5

Annexe 6

Règles et méthodes comptables 7

Notes sur le bilan 10

Provisions risques 19

Notes sur le compte de résultat 20

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS APRICITY relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	**26 512 770**
Chiffre d'affaires	**810 581**
Résultat net comptable (Perte)	**-2 322 207**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 17/05/2023

Jérôme DAPSALMON
expert-comptable

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	1 973 439,94	1 257 088,68	716 351,26	618 818,36
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles	55 134,68	52 031,86	3 102,82	11 452,24
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 892 985,09		6 892 985,09	5 229 823,46
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				32 682,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 921 559,71	1 309 120,54	7 612 439,17	5 892 776,06
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 456 789,40		2 456 789,40	1 664 407,60
Fournisseurs débiteurs	4 610,51		4 610,51	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	325 473,49		325 473,49	421 935,60
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	93 669,63		93 669,63	69 292,55
Autres créances	2 443 003,72		2 443 003,72	174 418,60
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement	13 254 507,99		13 254 507,99	
Disponibilités	116 493,69		116 493,69	1 093 786,97
Charges constatées d'avance	64 996,87		64 996,87	16 924,11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 759 545,30		18 759 545,30	3 440 765,43
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif	140 785,59		140 785,59	182,57
COMPTES DE REGULARISATION	140 785,59		140 785,59	182,57
TOTAL ACTIF	27 821 890,60	1 309 120,54	26 512 770,06	9 333 724,06

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	**690 212,71**	**394 558,74**
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	**30 680 315,73**	**12 154 835,79**
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	**-5 269 695,82**	**-4 068 357,00**
Résultat de l'exercice	**-2 322 207,04**	**-1 201 338,82**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**23 778 625,58**	**7 279 698,71**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	**140 757,36**	**182,57**
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**140 757,36**	**182,57**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*1 353 268,10*	*1 000 000,00*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	**1 353 268,10**	**1 000 000,00**
Emprunts et dettes financières diverses	**201 138,00**	**160 910,40**
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**804 258,67**	**531 232,30**
Personnel	*66 784,53*	*42 660,21*
Organismes sociaux	*100 781,14*	*122 639,46*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*54 513,07*	*56 212,27*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*12 616,42*	*14 721,25*
Dettes fiscales et sociales	**234 695,16**	**236 233,19**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**2 593 359,93**	**1 928 375,89**
Ecarts de conversion - Passif	**27,19**	**125 466,89**
TOTAL PASSIF	**26 512 770,06**	**9 333 724,06**

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	810 581	706 064	104 517	14,80
Production stockée				
Subventions d'exploitation	40 228	39 568	659	1,67
Autres produits	506 687	452 955	53 733	11,86
Total	1 357 496	1 198 587	158 909	13,26
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	1 831 281	881 962	949 319	107,64
Total	1 831 281	881 962	949 319	107,64
MARGE SUR M/SES & MAT	-473 785	316 625	-790 410	-249,64
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	14 048	13 197	851	6,45
Salaires et Traitements	1 106 839	1 015 857	90 982	8,96
Charges sociales	457 253	443 126	14 126	3,19
Amortissements et provisions	418 293	396 429	21 865	5,52
Autres charges	404	30	374	NS
Total	1 996 838	1 868 640	128 198	6,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 470 623	-1 552 015	-918 608	59,19
Produits financiers	61 029	45 230	15 799	34,93
Charges financières	171 126	24 865	146 261	588,21
Résultat financier	-110 096	20 365	-130 461	-640,62
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-2 580 719	-1 531 650	-1 049 069	68,49
Produits exceptionnels	1 130	737	393	53,40
Charges exceptionnelles	640	737	-97	-13,13
Résultat exceptionnel	490		490	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-258 022	-330 311	72 289	-21,89
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 322 207	-1 201 339	-1 120 868	93,30

Voir rapport de l'expert comptable page 2

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS APRICITY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 26 512 770 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 322 207 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Règles et méthodes comptables

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 466 745	506 695		1 973 440
Immobilisations incorporelles	1 466 745	506 695		1 973 440
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 353	782		55 135
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	54 353	782		55 135
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 229 823	1 846 671	183 509	6 892 985
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 682		32 682	
Immobilisations financières	5 262 505	1 846 671	216 191	6 892 985
ACTIF IMMOBILISE	6 783 603	2 354 148	216 191	8 921 560

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	506 695	782	1 846 671	2 354 148
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	506 695	782	1 846 671	2 354 148
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			183 509	183 509
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			32 682	32 682
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			216 191	216 191

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le coût d'achat et les frais d'acquisition éventuels. Lorsque la valeur d'utilité des titres est significativement et durablement inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée et complétée le cas échéant par une provision pour dépréciation des comptes courants et une provision pour risques et charges. La valeur d'utilité représente ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
APRICITY FERTILITY UK LTD W85HD LONDON	**5 046 314**	**-8 371 926**	**100,00**	**-3 217 590**
WOOM FERTILITY ES ESPAGNE	**245 117**	**-387 663**	**99,20**	**-842 646**
APRICITY SPAIN ES ESPAGNE	**3 000**	**-129 125**	**100,00**	**-129 165**
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	**6 049 314**	**6 049 314**			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Les chiffres présentés ci-dessus concernant Appricity UK ont été convertis en euro au cours du 31/12/2022

La devise de Apricity UK est le GBP, et celle de Woom et Apricity Spain l'euro.

Par ailleurs il est à noter que les comptes 2022 d'Apricity UK sont en attente d'approbation.

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	847 927	409 162		1 257 089
Immobilisations incorporelles	847 927	409 162		1 257 089
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 901	9 131		52 032
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	42 901	9 131		52 032
ACTIF IMMOBILISE	890 827	418 294		1 309 121

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 232 215 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	843 671		843 671
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 456 789	2 456 789	
Autres	2 866 757	2 866 757	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	64 997	64 997	
Total	**6 232 215**	**5 388 544**	**843 671**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	812 182
Intérêts courus s/valeurs mobilière	54 508
Total	**866 690**

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 902 127,10 euros décomposé en 690 212 710 titres d'une valeur nominale de 0,01 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	394 558 740	0,01
Titres émis pendant l'exercice	295 653 970	0,01
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	690 212 710	0,01

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-4 068 357
Résultat de l'exercice précédent	-1 201 339
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-5 269 696**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-5 269 696
Total des affectations	**-5 269 696**

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	394 559		295 654		690 213
Primes d'émission	12 154 836		18 525 480		30 680 316
Report à Nouveau	-4 068 357	-5 269 696	-5 269 696	-4 068 357	-5 269 696
Résultat de l'exercice	-1 201 339	1 201 339	-2 322 207	-1 201 339	-2 322 207
Total Capitaux Propres	7 279 699	-4 068 357	11 229 231	-5 269 696	23 778 626

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	183	140 574			140 757
Total	183	140 574			140 757
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation					
Financières		140 575			
Exceptionnelles					

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 593 360 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 353 268	257 706	1 095 562	
Emprunts et dettes financières divers (*) (	201 138	201 138		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	804 259	804 259		
Dettes fiscales et sociales	234 695	234 695		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**2 593 360**	**1 497 798**	**1 095 562**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	147 007			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	233 282
Dettes provis. pr congés à payer	44 707
Personnel - autres charges à payer	21 792
Charges sociales s/congés à payer	17 883
Charges sociales - charges à payer	12 709
Etat - autres charges à payer	257
Total	**330 630**

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	64 997		
Total	64 997		

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Provisions risques

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Pertes de change sur congés à payer et charges	182,57	140 574,00			140 757,36
Total	182,57	140 574,00			140 757,36
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Financières		140 574,79			

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 15 570 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Voir rapport de l'expert comptable page 2

DocuSigned by:
38353A8DC0EB4AD...

SAS APRICITY

Recherche-développement en biotechnologie
10 rue de Penthievre
75008 PARIS

Période : 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable 1

1. Comptes annuels 2

Bilan 3

Compte de résultat 5

Annexe 6

Règles et méthodes comptables 7

Notes sur le bilan 10

Provisions risques 19

Notes sur le compte de résultat 20

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS APRICITY relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	**26 512 770**
Chiffre d'affaires	**810 581**
Résultat net comptable (Perte)	**-2 322 207**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 17/05/2023

Jérôme DAPSALMON
expert-comptable

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	1 973 439,94	1 257 088,68	716 351,26	618 818,36
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles	55 134,68	52 031,86	3 102,82	11 452,24
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 892 985,09		6 892 985,09	5 229 823,46
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				32 682,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 921 559,71	1 309 120,54	7 612 439,17	5 892 776,06
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 456 789,40		2 456 789,40	1 664 407,60
Fournisseurs débiteurs	4 610,51		4 610,51	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	325 473,49		325 473,49	421 935,60
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	93 669,63		93 669,63	69 292,55
Autres créances	2 443 003,72		2 443 003,72	174 418,60
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement	13 254 507,99		13 254 507,99	
Disponibilités	116 493,69		116 493,69	1 093 786,97
Charges constatées d'avance	64 996,87		64 996,87	16 924,11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 759 545,30		18 759 545,30	3 440 765,43
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif	140 785,59		140 785,59	182,57
COMPTES DE REGULARISATION	140 785,59		140 785,59	182,57
TOTAL ACTIF	27 821 890,60	1 309 120,54	26 512 770,06	9 333 724,06

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	**690 212,71**	**394 558,74**
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	**30 680 315,73**	**12 154 835,79**
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	**-5 269 695,82**	**-4 068 357,00**
Résultat de l'exercice	**-2 322 207,04**	**-1 201 338,82**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**23 778 625,58**	**7 279 698,71**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	**140 757,36**	**182,57**
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**140 757,36**	**182,57**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*1 353 268,10*	*1 000 000,00*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	**1 353 268,10**	**1 000 000,00**
Emprunts et dettes financières diverses	**201 138,00**	**160 910,40**
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**804 258,67**	**531 232,30**
Personnel	*66 784,53*	*42 660,21*
Organismes sociaux	*100 781,14*	*122 639,46*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*54 513,07*	*56 212,27*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*12 616,42*	*14 721,25*
Dettes fiscales et sociales	**234 695,16**	**236 233,19**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**2 593 359,93**	**1 928 375,89**
Ecarts de conversion - Passif	**27,19**	**125 466,89**
TOTAL PASSIF	**26 512 770,06**	**9 333 724,06**

Voir rapport de l'expert comptable page 2

DocuSigned by:
38353A8DC0EB4AD...

SAS APRICITY

Recherche-développement en biotechnologie
10 rue de Penthievre
75008 PARIS

Période : 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable 1

1. Comptes annuels 2

Bilan 3

Compte de résultat 5

Annexe 6

Règles et méthodes comptables 7

Notes sur le bilan 10

Provisions risques 19

Notes sur le compte de résultat 20

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS APRICITY relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	**26 512 770**
Chiffre d'affaires	**810 581**
Résultat net comptable (Perte)	**-2 322 207**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 17/05/2023

Jérôme DAPSALMON
expert-comptable

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS APRICITY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 26 512 770 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 322 207 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Règles et méthodes comptables

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 466 745	506 695		1 973 440
Immobilisations incorporelles	1 466 745	506 695		1 973 440
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 353	782		55 135
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	54 353	782		55 135
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 229 823	1 846 671	183 509	6 892 985
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 682		32 682	
Immobilisations financières	5 262 505	1 846 671	216 191	6 892 985
ACTIF IMMOBILISE	6 783 603	2 354 148	216 191	8 921 560

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	506 695	782	1 846 671	2 354 148
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	506 695	782	1 846 671	2 354 148
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			183 509	183 509
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			32 682	32 682
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			216 191	216 191

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le coût d'achat et les frais d'acquisition éventuels. Lorsque la valeur d'utilité des titres est significativement et durablement inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée et complétée le cas échéant par une provision pour dépréciation des comptes courants et une provision pour risques et charges. La valeur d'utilité représente ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
APRICITY FERTILITY UK LTD W85HD LONDON	**5 046 314**	**-8 371 926**	**100,00**	**-3 217 590**
WOOM FERTILITY ES ESPAGNE	**245 117**	**-387 663**	**99,20**	**-842 646**
APRICITY SPAIN ES ESPAGNE	**3 000**	**-129 125**	**100,00**	**-129 165**
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	**6 049 314**	**6 049 314**			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Les chiffres présentés ci-dessus concernant Appricity UK ont été convertis en euro au cours du 31/12/2022

La devise de Apricity UK est le GBP, et celle de Woom et Apricity Spain l'euro.

Par ailleurs il est à noter que les comptes 2022 d'Apricity UK sont en attente d'approbation.

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	847 927	409 162		1 257 089
Immobilisations incorporelles	847 927	409 162		1 257 089
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 901	9 131		52 032
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	42 901	9 131		52 032
ACTIF IMMOBILISE	890 827	418 294		1 309 121

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 232 215 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	843 671		843 671
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 456 789	2 456 789	
Autres	2 866 757	2 866 757	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	64 997	64 997	
Total	**6 232 215**	**5 388 544**	**843 671**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	812 182
Intérêts courus s/valeurs mobilière	54 508
Total	**866 690**

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 902 127,10 euros décomposé en 690 212 710 titres d'une valeur nominale de 0,01 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	394 558 740	0,01
Titres émis pendant l'exercice	295 653 970	0,01
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	690 212 710	0,01

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-4 068 357
Résultat de l'exercice précédent	-1 201 339
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-5 269 696**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-5 269 696
Total des affectations	**-5 269 696**

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	394 559		295 654		690 213
Primes d'émission	12 154 836		18 525 480		30 680 316
Report à Nouveau	-4 068 357	-5 269 696	-5 269 696	-4 068 357	-5 269 696
Résultat de l'exercice	-1 201 339	1 201 339	-2 322 207	-1 201 339	-2 322 207
Total Capitaux Propres	7 279 699	-4 068 357	11 229 231	-5 269 696	23 778 626

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	183	140 574			140 757
Total	183	140 574			140 757
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles		140 575			

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 593 360 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 353 268	257 706	1 095 562	
Emprunts et dettes financières divers (*) (	201 138	201 138		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	804 259	804 259		
Dettes fiscales et sociales	234 695	234 695		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**2 593 360**	**1 497 798**	**1 095 562**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	147 007			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	233 282
Dettes provis. pr congés à payer	44 707
Personnel - autres charges à payer	21 792
Charges sociales s/congés à payer	17 883
Charges sociales - charges à payer	12 709
Etat - autres charges à payer	257
Total	**330 630**

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	64 997		
Total	64 997		

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Provisions risques

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Pertes de change sur congés à payer et charges	182,57	140 574,00			140 757,36
Total	182,57	140 574,00			140 757,36
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Financières		140 574,79			

Voir rapport de l'expert comptable page 2

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 15 570 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Voir rapport de l'expert comptable page 2